Mantes-la-Ville
Un accord durable

www.manteslaville.fr

Monsieur Sami DAMERGY
Maire de Mantes-la-Ville

À

Mesdames, Messieurs les élus municipaux

DIRECTION GENERALE
Réf. : SD/PC/CR/DT 03-11-2026

Tél : 01 30 98 55 49

Mantes-la-Ville, le 28 octobre 2026

Objet : Convocation au Conseil municipal du mardi 3 novembre

Mesdames Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil municipal du :

Mardi 3 novembre 2026, à 19 heures 30, en salle du Conseil municipal.

L'ordre du jour est le suivant :

I) Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal en date du 22 septembre 2026.

II) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

III) Délibérations :

Direction Générale des Services

1. Rapport sur le prix et qualité des services publics (RPQS) déchets de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise : année 2024.
2. Avis sur le projet de pacte de gouvernance entre la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et ses communes membres.
3. Motion pour l'avenir du Centre Hospitalier de Meulan - Les Mureaux
4. Désignation d'un élu référent sécurité routière

Direction des Finances

5. Constitution et reprise de provisions sur l'exercice 2026

Service des Ressources Humaines

6. Création d'emplois permanents pouvant être pourvus par des agents sur le fondement juridique L.332-8 2° du Code général de la fonction publique
7. Adaptation du Tableau des effectifs : créations d'emplois

Service Relation Citoyen

8. Recensement de la population collecte 2027

Service Subvention, juridique

9. Contrat de territoire « eau, climat & biodiversité » du bassin versant de la Seine Mantoise et ses affluents 2027-2030 _ 12ème programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

Service Développement Economique

10. Création des tarifs des exposants pour le Marché de Noël

Service Urbanisme

11. Avenant à la convention d'intervention foncière entre l'EPFIF et la commune de Mantes-la-Ville

Service Culture

12. Renouvellement de la licence de catégorie 2 et 3 d'entrepreneur de spectacles vivants et désignation de la personne qualifiée
13. Adoption de la convention de recours a un collaborateur occasionnel bénévole lors des spectacles programmés ou événements culturels

Service Vie Associative

14. Contrat d'engagement animation officielle Téléthon 2026.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les élus, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Sami DAMERGY

Hôtel de ville – Place de la mairie – BP 30842 – 78711 Mantes-La-Ville
contact@manteslaville.fr
Tél. 01 30 98 55 49